

## Contribution Qualité de vie au Travail & Bien Être Étudiant Suite du rapport de Donata Marra

La Fédération Nationale des Étudiants en Soins Infirmiers (FNESI) est l'unique organisation représentant les 94 000 étudiants en soins infirmiers en France. Elle est née en 2000 suite à la mobilisation de plus de 14.000 étudiants en soins infirmiers descendus dans les rues de Paris pour dénoncer les conditions de formation délétères dans lesquelles ils/elles se trouvaient.

La FNESI a toujours su être force de propositions pour l'amélioration de la qualité et des conditions d'études des étudiant.e.s dans les Instituts de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) mais aussi sur les lieux de stage. Cette fédération est née de la volonté des étudiants de s'engager et d'entamer un dialogue avec les différents interlocuteurs qui gravitent autour de leur formation. Par son pragmatisme et son expertise, elle participe quotidiennement à la défense des intérêts matériels et moraux des Étudiant.e.s en Soins Infirmiers.

Dans un contexte social difficile, témoin de l'expression de la souffrance des ESI ainsi que des professionnels, la FNESI a alors choisi de s'inscrire dans une démarche d'identification des risques psychosociaux inhérents à la formation en soins infirmiers.

Nous avons donc mené une enquête durant 45 jours entre février et avril de l'année 2017. L'enquête a permis de récolter plus de 14 000 réponses. Notre objectif, en menant à bien cette enquête et en étant force de propositions, est de permettre à chacun d'entre nous de se sentir bien et épanoui dans la formation. Nous ne tolérons pas ce mal-être des étudiants qui retentit dans toute la profession.

## **SOMMAIRE**

### **Introduction**

#### **I. Qualité d'étude et bien-être étudiant à l'IFSI**

- A) L'importance de l'environnement : qualité de vie à l'institut
- B) Conscientisation et prise en compte des risques psychosociaux inhérents à la formation et à la profession
  - a) L'insertion des notions RPS dans la formation
  - b) Un accompagnement personnalisé
    - 1. Suivi lors de la période de stage
    - 2. Le retour de stage : moment clé
- C) Accès aux soins
- D) Initiatives dans les établissements par tous et pour tous

#### **II. La place des lieux de stage dans le bien-être étudiant**

- A) L'accueil de l'étudiant en stage : un temps déterminant
- B) Le tuteur : acteur essentiel à la formation de l'étudiant
- C) "L'étudiant : un indicateur d'un service qui va mal" : L'évaluation systématique du lieu de stage par les ESI
- D) Certification des Établissements : la politique d'accueil et d'encadrement pris en compte

### Annexes :

- [Dossier Mal Etre ESI : il est temps d'agir !](#)
- [HCERES](#)
- [AFNOR \(https://www.afnor.org/\)](https://www.afnor.org/)
- [Document MIPROF](#)
- [Projet CARE](#)
- [Projet Semaine du Bien Etre.](#)

### Introduction

La FNESI, depuis maintenant 17 ans, s'est engagée à défendre les intérêts matériels et moraux des Étudiants en Soins Infirmiers.

En 2017, la FNESI a interrogé les étudiants sur leurs conditions de vie et d'études. Nous avons pu établir un fil rouge entre différentes thématiques qui sont en corrélation : la précarité étudiante, la santé physique, la santé mentale et l'émergence du mal-être psychologique ou encore la maltraitance.

Chaque jour, nous recevons des témoignages d'ESI pouvant traiter à la fois de problématiques liées aux stages mais aussi liées à des problématiques à l'institut. Celles-ci engendrent chez eux une grande difficulté et une souffrance psychique qui n'est pas à négliger. Les demandes relatives à une situation conflictuelle en stage ou en IFSI sont de l'ordre de 33%. Ces demandes ne font qu'augmenter : environ 150 situations par mois depuis novembre...

Ayant toute conscience des difficultés rencontrées par les ESI : le dossier portant sur le "Mal-Être des Étudiants en Soins Infirmiers" dénonce les situations vécues par les ESI, mais au delà de cela, il met en lumière les propositions d'amélioration pour le Bien Être des ESI.

### ENCART

**52,5% des ESI déclarent que leur santé psychologique s'est dégradée**  
**78,2% des ESI se déclarent tout le temps ou souvent stressés**  
**36,5% des ESI estiment avoir fait face à des sensations de discriminations**  
**4/10 ESI victimes de harcèlement**

Notre formation s'articule sur un modèle en alternance : d'une part avec des apports théoriques et d'autre part avec la formation clinique en stage. Nous nous attacherons ici à traiter ces 2 aspects complémentaires.

## **I. Qualité d'étude et Bien Être Étudiant à l'IFSI**

### A) L'importance de l'environnement : qualité de vie à l'institut

Un environnement de travail<sup>1</sup> sain permet un meilleur apprentissage mais également une amélioration du bien-être des personnes, que ce soit pour les étudiants, les formateurs ou les professionnels de santé. La qualité de la formation peut donc dépendre des conditions d'études dans l'établissement mais aussi de la qualité des enseignements eux-même.

Ces notions font d'ailleurs état de réflexions européennes, notamment dans le cadre du **processus de Bologne**. "Dans des contextes qui peuvent être sensiblement différents, les pays européens qui adhèrent au processus de Bologne s'efforcent de mettre en place des outils d'évaluation externes obéissant à des principes communs. Ceux-ci ont été définis dans les European standards and guidelines (ESG) for quality assurance qui concernent trois grandes dimensions de l'assurance qualité : l'assurance qualité interne relative aux établissements, l'assurance qualité externe mise en œuvre par les agences d'évaluation et les modalités d'évaluation des agences d'assurance qualité."<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> <http://www.jll.fr/france/fr-fr/etudes/enquete-salaries-2015>

<sup>2</sup> Référentiel d'évaluation externe des coordination territoriales - campagne d'évaluation 2018-2019 HCERES - voir annexes

C'est pourquoi, la FNESI souligne l'importance d'avoir une **évaluation régulière des Instituts**. Cela permettrait d'améliorer la qualité de vie en formation. Il ne s'agit pas d'y apporter des sanctions mais de cibler des axes de travail pour être dans une perpétuelle amélioration.

**La FNESI souhaiterait ainsi voir, dans la cadre de l'intégration universitaire le lancement de l'évaluation des instituts par le Haut Conseil d'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (HCERES)**. Lors de la première vague l'objectif serait d'apporter une évaluation à 100 instituts par année, puis ensuite de trouver un rythme moins soutenu. Cette démarche demande un investissement financier conséquent mais indispensable au bon fonctionnement des instituts de formation.

Déjà aujourd'hui, cette démarche qualité a été entreprise par plusieurs instituts. En effet, ces IFSI bénéficient de la **certification AFNOR (ISO 9001)** pour leurs activités de formation. Cette démarche est déjà étendue à plusieurs IFSI et il nous semble intéressant d'initier les autres établissements à y concourir. **L'idée étant d'avoir une harmonisation de cette certification ou du moins une conscientisation de ses exigences.**

Le point commun de ces dispositifs repose sur une évaluation de plusieurs facteurs, que ce soit sur la qualité de vie à l'institut ou la pertinence et qualité des enseignements qui y sont délivrés. **L'avis des étudiants sera primordial dans le cadre de ces évaluations.** En effet, cette démarche permettrait de faire remonter les informations à l'équipe pédagogique qui tablera sur des améliorations des modalités d'enseignement, la présentation du contenu des unités d'enseignement ainsi que l'ensemble des éléments qui composent les temps théoriques et pratiques à l'institut.

Le bien-être des étudiants passe également par le biais d'un épanouissement dans la formation et dans la participation active à ses études. La démocratie interne et le dialogue social permettent aux différentes catégories du personnel et aux étudiants de participer aux structures et aux processus de gouvernance afin de garantir la transparence de ces derniers.

**In fine, il serait intéressant que les Régions, en charge de l'accréditation des directeurs d'institut, s'appuient sur ces critères de qualité de vie et d'études dans les établissements.**

## **B) Conscientisation et prise en compte des risques psychosociaux inhérents à la formation et à la profession**

### **a) L'insertion des notions risques psychosociaux dans la formation**

Lors du Congrès National de la FNESI, en novembre dernier, la Ministre de la Santé et de la Solidarité, Agnès BUZYN, s'est exprimée par rapport aux résultats de l'enquête sortie en septembre. Elle a alors souligné l'importance de l'enseignement des risques psychosociaux en matière de prévention.

En effet, la filière infirmière, au même titre que l'ensemble des filières de santé, reste une profession avec des risques psychosociaux spécifiques (stress, violences, harcèlements sexuels<sup>3</sup>, etc ). L'insertion de **l'enseignement des risques psychosociaux** dans nos études permettrait aux ESI d'être sensibilisés par rapport à ce sujet, que ce soit pour eux ou pour les professionnels et stagiaires qu'ils côtoient.

Autrement que d'aborder des constats, il est important de prémunir les étudiants quant à ces risques psychosociaux en leur donnant des solutions pour y remédier. Nous pouvons alors envisager **l'apport de connaissances sur la gestion du stress**, l'estime de soi ou encore procurer des outils ou des méthodes pour réagir face à certaines situations qui pourraient être vécues comme difficiles, tout particulièrement face aux terrains de stage.

### **b) Un accompagnement personnalisé**

#### **i) Suivi lors de la période de stage**

Les étudiants ont des périodes de stages allant de 5 à 10 semaines, durant ces temps, leur vulnérabilité augmente. En effet, les ESI ont un sentiment d'isolement en stage engendré par la rupture avec le rythme et le cadre de l'institut. Nous pouvons aussi constater un sentiment de rupture avec leur vie étudiante et leur vie sociale

---

<sup>3</sup> La FNESI travaille en collaboration pour la MIPROF, Mission Interministérielle Pour la Protection des Femmes Victimes de Violences et la Lutte contre la traite des êtres humains. Une enquête avait été menée sur le sujet, notamment sur les soignantes ou étudiantes elles mêmes.

(selon les rythmes de stage ou la localisation). Tout ceci est amplifié par le stress que peuvent générer les lieux de stage.

Il existe un temps pédagogique avec un formateur toutes les 5 semaines de stage. Ce temps est destiné à réaliser une présentation des démarches de soins réalisées par l'étudiant. Il est aussi le prétexte, souvent, à rencontrer l'équipe de soins et à avoir un premier retour sur le stage de l'ESI. Parfois, selon l'approche des formateurs, il est aussi un premier temps de débriefing permettant à l'étudiant d'exprimer ses premiers ressentis.

Ces temps informels de débriefing permettent, d'une part de soulager l'étudiant sur des situations vécues auprès des patients, mais aussi de solutionner rapidement les difficultés rencontrées au sein de l'équipe de professionnels, le cas échéant. Il devrait toujours y avoir un aspect de recherche de ces informations auprès de l'étudiant pendant ces temps. Ces moments pourraient d'ailleurs être plus réguliers ; **sans retirer la visite toutes les 5 semaines et sans rajouter de charge financière, l'idée serait de mettre en place un rendez-vous téléphonique toutes les 2 semaines avec le référent pédagogique ou le référent du lieu de stage, laissant ainsi la possibilité à l'étudiant de s'exprimer sur le sujet.**

## ii) Le retour de stage

Le retour de stage représente un moment de transition : après des semaines passées en stage, l'étudiant revient à l'institut avec de nouvelles compétences et expériences. Souvent, nous vivons des situations complexes : nous sommes face à des personnes en fin de vie, une maman avec trois enfants atteinte d'un cancer ou encore des relations difficiles avec l'équipe soignante. Ce sont des exemples parmi tant d'autres, la liste est loin d'être exhaustive.

Il s'agit d'un moment clé pour aborder le vécu de l'étudiant face à ces situations pour mieux passer à l'étape suivante. Pour y parvenir, certains IFSI mettent en place des temps en effectif restreint avec un professionnel de santé, un psychologue et, la plupart du temps, un groupe d'étudiants. Ce moment partagé permet non seulement aux étudiants de se « décharger » en évoquant des situations difficiles en stage en lien

avec les patients ou avec l'équipe. Cela permet aussi de faire prendre conscience à tous des ressources du groupe : tout étudiant rencontre durant son stage une situation sur laquelle il a besoin de se confier et cela permet donc de briser le sentiment de solitude qui peut y être associé, ainsi que le manque de confiance et d'estime de soi.

Le professionnel a un rôle de médiateur au sein de ces groupes. C'est cette atmosphère qui donne envie à l'étudiant de se confier, puis de se questionner mais également d'être à l'écoute des conseils dans le but de s'inscrire dans une démarche de réflexion personnelle et collective. Une réelle bienveillance doit s'installer dans le groupe d'étudiants et chacun respecte celui ou celle qui s'y exprime ; les informations restent confidentielles.

**Dans le cadre du retour de stage et sur le moment d'échange, il faut systématiser l'intervention d'un professionnel de santé mentale comme par exemple un psychologue affilié au Service Universitaire de la Médecine Préventive ou conventionné à l'établissement. Ce temps devrait également faire partie intégrante du temps de stage puisqu'il est mis directement en lien avec ce dernier.**

Dans le cadre de l'amélioration des conditions d'études des étudiants et pour le développement de leur bien-être, il est important d'appuyer le fait que cette proposition d'échange permet de consacrer un temps d'écoute et de disponibilité pour l'étudiant. Etre entouré d'autres étudiants est une richesse et permet de débattre autour d'éléments ou de faits rencontrés sur des terrains de stage. Cette démarche permettrait de réduire le sentiment de stress et d'insécurité chez l'étudiant qui aura la possibilité d'exprimer son ressenti. **C'est une étape d'un processus de remise en question mais aussi de réassurance de l'individu.**

Cependant, il ne faut pas oublier qu'un temps d'échange en groupe ne permet pas tout. Ce pourquoi, **il est essentiel que ce dernier puisse bénéficier d'un accès aux soins par le biais des services universitaires ou d'un réseau de professionnels conventionnés.**



### **C) L' Accès aux soins**

Nous avons pu relever dans le cadre de l'Enquête Bien Etre que trop d'étudiants ont dû faire l'impasse sur certains services par manque de moyens. Le **taux de renoncement aux soins est effrayant**. Ce sont, à l'heure actuelle, **37,6%** des étudiants en soins infirmiers qui annoncent avoir déjà dû renoncer à des soins pour des raisons financières. C'est plus qu'au sein de la population générale étudiante qui, "en 2016, était 13% à déclarer avoir renoncé à certains soins pour des raisons financières au cours des 12 derniers mois".

Il est primordial que chaque étudiant ait accès à des services de santé, de sport et de culture : lorsqu'il est possible de le faire grâce aux services universitaires existants et par la mise en place de conventionnements permettant à tous les étudiants d'accéder aux services dans les territoires délocalisés. **Nous serons vigilants et veillerons au respect de cette mise en place.**

Pour cela, **les étudiants devront bénéficier d'accès aux soins à des délais courts**. Il nous semble urgent de répondre au besoin de prévention des risques psychosociaux, de résoudre le renoncement aux soins mais aussi de permettre la prise en charge des étudiants par des professionnels de santé mentale. Il serait peu entendable de bénéficier d'un suivi psychologique 6 mois après une situation de mal être identifiée, d'autant plus quand des signes alarmants ont pu être détectés.

### **D) Initiatives dans les établissements par tous et pour tous**

Il est important de souligner également **l'initiative de certains IFSI dans la prise en compte du bien-être des étudiants**. En effet, des équipes pédagogiques mettent en place des temps sur des unités d'enseignement afin de permettre à l'étudiant de se recentrer sur lui-même. Ces temps sont destinés à l'apprentissage de la gestion du stress, à la sophrologie, à la valorisation de l'estime de soi. Les établissements l'ayant mis en place en font des retours positifs et les ESI en sont satisfaits et reconnaissants. **Ces types d'initiatives doivent être reconnus ou mis en avant afin d'être partagés à l'ensemble des IFSI pour que tous les étudiants**

**puissent en bénéficiair**, possiblement dans les différentes possibilités que recenserait un centre national d'appui sur cette question.

**La FNESI propose** quant à elle, plusieurs actions permettant l'amélioration du bien-être des étudiants par les étudiants.

### **La Semaine du Bien-Être**

A la suite de l'enquête et des chiffres qui en sont ressortis, la FNESI a mis en place ce projet dans le cadre de sa mission d'innovation sociale. Il est à destination des étudiants, des élus de promotion et des associations étudiantes.

Le but premier est de conscientiser l'expression « *Soigne et prends soin de toi* »  
<sup>4</sup> C'est pour cette même raison que dès l'année 2019, nous en ferons une **semaine nationale** sur la période de février-mars, moment clé puisqu'il se trouve entre les deux semestres d'une année.

L'objectif de la semaine du Bien-Être est celui d'agir sur le bien-être des étudiants par le biais de différentes activités. L'idée est de présenter un thème correspondant à un besoin ressenti par les étudiants chaque jour de la semaine. Les différents thèmes abordés peuvent ainsi s'inscrire dans le cadre de la **promotion de la santé** avec une démarche nutritionnelle, une promotion de l'activité sportive, des questions de sexualité et risques associés, de la lutte contre le stress ou encore du renforcement des moments de cohésion afin de lutter contre l'isolement. Ce projet naît de **l'initiative des étudiants de faire évoluer leur réflexion autour du bien-être** et de s'inscrire dans une démarche de prévention des risques psychosociaux, au sein de leur IFSI.

Ce type d'événements s'inscrit parfaitement dans la logique de rendre possible des interventions auprès des publics identifiés comme prioritaires. Il nous paraît donc possible mais surtout pertinent de pouvoir le considérer **dans le cadre du Service Sanitaire**. Dans cette optique, à la vue du nombre d'étudiants touchés mais aussi de l'intérêt de santé que cela peut représenter, **la FNESI demande à faire labelliser le**

---

<sup>4</sup> Semaine Du Bien Etre : voir annexe.

**projet par le Ministère des Solidarités et de la Santé et du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'innovation.**

Il est important de préciser que dans l'univers des étudiants en soins infirmiers, la place des élus de promotion représente une place de choix. En effet, les étudiants rencontrant des difficultés vont très souvent se tourner vers les élus afin de pouvoir demander avis, conseils et même de faire remonter les informations à l'équipe pédagogique. C'est pourquoi ces élus représentent un fort potentiel pour améliorer le bien-être étudiant et cela, au sein de chaque promotion de chaque institut.

**Le projet CARE**

La FNESI compte parmi **ses différentes missions celle de la formation et de l'information**. Nous formons depuis plus d'une décennie les étudiants en soins infirmiers sur différentes thématiques en fonction de leurs besoins et de leurs envies : cela va du projet associatif à la représentation étudiante en passant par de l'information à propos des sujets d'actualité.

Ce projet, visant essentiellement les élus étudiants, a ainsi vu le jour afin de permettre de prendre pleine possession de son rôle, de ses responsabilités et de les mettre en capacité de répondre à des problématiques étudiantes au local.

**Le projet CARE, Congrès d'Accompagnement des Représentants Etudiants des Elus**, serait un évènement mené en collaboration avec les Régions, les Universités, les ARS et les IFSI. Ainsi les principaux acteurs de la formation seront identifiés par les représentants étudiants durant un temps de présentation. Il est par ailleurs nécessaire que ces acteurs s'accordent sur une date commune et libèrent les étudiants le temps d'une journée afin que le plus grand nombre puisse être formé sur leur rôle d'élu et les changements qui s'annoncent. En effet, ce rôle va évoluer fortement dès la rentrée prochaine avec la réforme de la gouvernance des instituts, la mise en place de la contribution vie étudiante mais aussi dans le cadre de l'intégration universitaire.

Le but de ce temps de formation est de **délivrer les clés permettant aux élus de représenter au mieux les ESI mais aussi de les aiguiller si besoin**. Par ailleurs, dans l'idée de mettre en capacité des acteurs au plus près des ESI : tout le rôle

**d'ambassadeur de santé** peut ici s'inscrire. Nous pourrions effectivement identifier ces étudiants comme des "étudiants relais". Étant donné qu'ils le pratiquent déjà à l'heure actuelle, il nous semble légitime de les munir de toutes les informations importantes à connaître sur ces thématiques.

Il s'agit d'un projet que la FNESI ne peut mener seule, néanmoins beaucoup d'acteurs sont déjà partant sur le sujet : plusieurs régions approuve déjà le projet.

**Il est important que l'action de formation soit facilitée par les autorités comme l'ARS afin d'obtenir une date commune sur un territoire universitaire pour faire se rencontrer tous les représentants de promotion sur une même date.**

**La FNESI demande donc à faire labelliser le projet par le Ministère des Solidarités et de la Santé et du Ministère de l'Enseignement de la Recherche et de l'innovation.**

## **II. La place des stages dans le bien-être étudiant**

Le deuxième axe sur lequel la FNESI a travaillé pour le bien-être des étudiants est la qualité de la vie et des études sur les terrains de stage.

En effet, le temps de stage durant la formation équivaut à 2100 heures de pratiques professionnelles, réparties sur les trois années. Ceci représente 50% du temps de formation pour les étudiants. **Il est donc important de faire en sorte que ce lieu permet bel et bien l'acquisition de compétences professionnalisantes.** Trop souvent encore le vécu de l'étudiant en stage ne lui permet pas d'évoluer dans sa formation et pire parfois si les conditions qu'il subit lui font perdre confiance.

Les temps de pratique génèrent du stress important chez les ESI. Ce sont des temps forts de la formation où ils sont évalués de façon continue par les soignants avec des temps formels de bilans (un intermédiaire et un final). **Parmi les 2 371 étudiants déclarant avoir déjà interrompu leur formation, 54,9% d'entre eux estiment que cela fait suite à des problématiques rencontrées en stages.**

## A) L'accueil de l'étudiant en stage : un temps déterminant

L'accueil dans les services détermine souvent la teneur du stage : il permet de poser le cadre. Une politique d'accueil et de formation des étudiants stagiaires dans les services de soins est impérative. Elle est déjà notifiée dans les instructions du 4 novembre 2016 relatives à la formation des tuteurs de stages paramédicaux (INSTRUCTION N° DGOS/RH1/2016/330 du 4 novembre 2016 relative à la formation des tuteurs de stages paramédicaux). Néanmoins, lesdites "bonnes pratiques" sont encore trop peu respectées au sein des lieux de stage.

Au delà de la prise de contact avec les responsables de l'établissement, l'accueil de stagiaires a pour vocation de leur faire découvrir l'environnement dans lequel ils vont évoluer et de faciliter leur intégration. La FNESI a ainsi commencé un travail en collaboration avec la FHF et d'autres filières de santé pour travailler ensemble sur le projet d'une **charte de qualité de vie au travail chez les étudiants à destination des établissements accueillant des stagiaires**. Elle s'appliquera à toute personne en formation clinique, qu'elle soit initiale ou continue, dès lors que celle-ci exerce dans l'établissement ou la structure pendant un stage.

Cependant, pour que cet accueil soit personnalisé et individualisé, il serait intéressant qu'il comprenne **un temps dédié à l'étudiant dès les premiers jours de stage**. En effet, chaque ESI a son propre parcours de stage, ses points forts et points faibles et n'a pas, par conséquent, ni les mêmes acquis ni les mêmes axes d'amélioration. Ce temps permettra de fixer de manière pédagogique avec l'étudiant les objectifs personnalisés à l'étudiant et gradués sur la période de stage.

Un étudiant attend du service un cadre et un **accompagnement lui permettant** de déterminer la direction vers laquelle il doit tendre, la posture à adopter en tant que futur professionnel de santé, la manière dont il doit agir pour être considéré comme un soignant compétent face aux différentes situations qui peuvent être rencontrées dans un contexte de soins. **"Acteur de sa formation", cela sera réellement faisable pour l'étudiant en stage si nous lui en donnons les moyens.**

Ce temps d'accompagnement, rarement présent, n'est pas gage de mauvaise volonté de la part des professionnels de santé. La problématique soulevée est celle du manque de temps des professionnels de santé, en plus de leur travail au sein du service. De plus, certains tuteurs de stage n'ont pas forcément bénéficié d'une formation afin de pouvoir encadrer et évaluer l'étudiant en tenant compte des critères fixés par le référentiel de formation actuel.

### **B) Le tuteur : acteur essentiel à la formation de l'étudiant**

La FNEFI insiste sur l'importance du rôle du tuteur de stage. Ce dernier est un acteur indispensable à l'apprentissage de l'étudiant pendant sa formation. Le tuteur apporte son expertise, donne des clés pour progresser et permet à l'étudiant de s'orienter et de trouver sa place au sein de l'équipe et du service.

Ce rôle doit être valorisé et reconnu dans notre formation. Le tuteur doit avoir **un temps spécifiquement dédié à l'étudiant, un temps de travail où le tuteur serait détaché des soins**. Quelques heures par semaines dédiées à l'encadrement de l'étudiant permettront de porter attention, de manière plus aboutie, à l'évolution de l'étudiant dans le service, au sein de l'équipe pour ainsi permettre une acquisition des compétences de façon plus effective.

Cependant, il serait pertinent, au vue des pratiques actuelles, de favoriser plus profondément l'apprentissage de la pédagogie en formation initiale mais aussi dans le cadre de la formation continu avec la formation "tuteur". Il est important que les professionnels volontaires aient la possibilité d'être former pleinement sur les modalités et techniques d'encadrement en stage mais qu'ils acquièrent aussi des notions sur le référentiel formation en lui même. **Il s'agira ici de réviser la formation tuteur.**

### **C) "L'étudiant : un indicateur d'un service qui va mal" : L'évaluation systématique du lieu de stage par les ESI**

*"Un étudiant est un indicateur d'un service qui va mal".*

Afin d'obtenir un recueil de données sur les lieux de stage, nous revendiquons **la mise en place d'une évaluation systématique et obligatoire des terrains de stage par les étudiants**. Cet outil serait basé sur des critères prédéfinis<sup>5</sup> comme l'accueil ou l'encadrement. Un questionnaire serait rédigé en collaboration et collecté par une instance compétente, via une plateforme conjointe avec la FNEFI.

Cet indicateur "étudiant", croisé avec d'autres indicateurs comme ceux concernant les événements indésirables ou les infections nosocomiales, permettront d'identifier les services "en difficulté". Cette démarche, plutôt que d'être coercitive, permettra de réinjecter des financements dans ces services, du temps aux soignants, du matériel ou des formations. **L'objectif est, in fine, de parvenir à une amélioration de l'encadrement des stagiaires mais aussi à une amélioration de la qualité de vie au travail des soignants et de surcroît à une amélioration de la qualité des soins.**

### **D) Certification des Établissements : la politique d'accueil et d'encadrement pris en compte**

Tous les établissements de santé ont la mission de former les futurs soignants. Pour que cette réalité soit pleinement conscientisée et prise au sérieux nous avons donc comme revendication d'**intégrer la politique d'accueil et d'encadrement dans la certification des établissements**.

---

<sup>5</sup> Critères d'évaluation à travailler en lien avec les différents acteurs

***Forts de notre expertise sur la défense des droits étudiant.e.s et du mal être subsistant dans notre formation, cela représente une priorité pour la FNESI d'obtenir des actions sur ce sujet.***

***Le bien-être des étudiants en soins infirmiers est un sujet urgent et la FNESI propose une multitude de solutions pour améliorer les conditions de vie et d'études des ESI.***

**Marion LANGLET**

Vice Présidente en charge de  
la Défense des Droits

**Ludivine GAUTHIER**

Présidente